

## BIBLIOGRAPHIE.

## L'ART

Revue bi-mensuelle illustrée. Paris, L. Allison et Cie., Librairie de l'Art, 8, Boulevard des Capucines.

Cette splendide publication, à la fois d'un luxe et d'un bon marché sans précédent, a merveilleusement terminée sa dix-huitième année, et non moins merveilleusement commencée sa dix-neuvième. C'est, dans toute la force du terme, une revue sans rivale, non seulement au point de vue artistique, mais également sous le rapport littéraire.

La livraison du 15 novembre était accompagnée d'une eau-forte qui n'est pas moins un chef-d'œuvre que le célèbre tableau de Cornelis De Vos, du Musée de Bruxelles, tableau qui représente le peintre, sa femme et leurs deux enfants, dont M. Jules Payrau a fait une eau-forte de toute beauté qui, à elle seule, vaut plus que le prix de l'abonnement annuel. La reproduction d'une peinture au bistre d'Élie Delaunay, de l'Institut, n'est pas moins remarquable. Elle nous montre *Saint Raymond de Fennafort, dominicain espagnol du XIII<sup>e</sup> siècle, se rendant des îles Baléares en Espagne, en se servant de son manteau comme d'une barque à voile.*

Le 1<sup>er</sup> décembre, c'est le tour d'un prodigieux tableau de Pieter de Hooch, du Musée d'Amsterdam : *La Maison de Campagne* que M. Cl. Faivre a interprétée *en amour*, et qu'accompagne une vraie perle d'Élie Delaunay, un de ses crayons les plus exquis : *Étude d'après nature pour un portrait.*

La livraison de Noël, — le *Christmas Number* — avec ses vingt-quatre pages de supplément, son magistral dessin d'Henri Courcelles-Dumont : *Le Combat*, sa spirituelle page de *Cigognes* d'Hubert Dys d'une si haute utilité pour les applications de l'art à l'industrie, et par-dessus tout son eau-forte de F. E. Jeannin qui lutte d'éclat et de séduction avec la célébrissime *Madone aux roses*, un des Rubens du Musée Royal de Belgique, tout cela constitue un ensemble qui, à lui seul, suffirait à justifier le long succès de cette revue, source par excellence du goût le plus pur.

En inaugurant la dix-neuvième année de *l'Art*, la livraison du 1<sup>er</sup> janvier a tenu à rivaliser dignement avec le numéro de Noël, et il y a réussi à souhait avec l'excellente planche de Rodolphe Piquez d'après le *Joseph Bara* du peintre J. J. Weerts, et *Corylopsis*, composition fleurie d'une rare élégance, par Hubert Dys.

Autre grand succès : *Simplicity*, de Sir Joshua Reynolds gravé par E. Salmon dans la livraison du 15 janvier, qui publie en outre un autre remarquable dessin d'après nature, par H. Courcelles-Dumont.

## SAGES PRECAUTIONS

Les journaux politiques nous apportent la nouvelle suivante :

M. Augé est sur le point de présenter un bill de la plus haute importance, au sujet des hôpitaux et des maternités privés. Il dit qu'il y a un très grand nombre d'enfants qui meurent dans ces derniers établissements, et qu'il se passe parfois des choses abominables, comme l'attestent les faits révélés devant le magistrat Dugas, lorsqu'un enfant a été jeté au feu et brûlé. Il a l'intention de demander que tous ces hôpitaux soient licenciés et inspectés régulièrement par un médecin, officier du gouvernement. Cet inspecteur aura pour mission de voir que les noms de tous les enfants nouveau-nés soient enregistrés dans les livres de ces institutions et qu'on prenne d'eux tous les soins possibles.

Voilà une sage mesure qui ne pourra que rencontrer l'ap-

probation de tous ceux qui s'intéressent aux soins à donner à l'enfance abandonnée.

Mais nous nous demandons s'il n'y aurait pas lieu de généraliser la mesure et de créer une inspection sérieuse de toutes les institutions dans lesquelles se recueillent les filles-mères et où sont élevés les produits de leur faute.

Bien des gens sont d'avis que ce n'est pas seulement dans les hôpitaux et maternités privés qu'il se produit des faits abominables.

Une campagne de presse faite il y a quelques années avait révélé chez Les Enfants Trouvés des procédés absolument insuffisants d'élevage et de soins des enfants, un encombrement insalubre, une absence de précautions dangereuses.

L'autre jour encore, la querelle soulevée par les étudiants en médecine, mécontents de la façon dont les Sœurs de la Maternité accueillaient les élèves qui venaient suivre les accouchements, a montré quel cas il fallait faire des fameuses prétentions qu'élevaient ces dames lorsqu'on parle du traitement des filles pensionnées chez elles contre beaux deniers sonnants.

Les étudiants se sont plaint qu'au lendemain de l'accouchement les filles devenaient invisibles, que personne ne pouvait savoir où elles reposaient, ni dans quel état de santé elles pouvaient se trouver.

On admettra que c'est une façon étrange de faire valoir l'établissement; et si tout s'y passait avec la tendresse maternelle qu'on prétend, on ne ferait aucune difficulté à laisser tout examiner.

Des gens, malintentionnés sans doute, affirment qu'aussitôt débarrassés de leur fardeau, les filles sont mises au travail pour acquitter leurs frais d'accouchement.

Et le public dit encore une foule d'autres choses qu'il serait de l'intérêt des Sœurs elles-mêmes de faire taire, mais qui ne seront tues que lorsqu'une surveillance active et indépendante pourra s'exercer sur tous ces établissements.

Le cas est sérieux.

S'il faut en croire les chiffres fournis par les Sœurs à la *Semaine Religieuse*, il est né en 3 ans et 8 mois à la Maternité 1100 enfants.

Que sont devenus ces 1100 enfants? Voilà ce que tout le monde se demande sans trouver de réponse, car personne ne peut ou ne veut en donner.

Il y a un fait certain, c'est que le Canada est le pays au monde où l'on trouve le moins d'enfants naturels, de bâtards.

Feuilletez les actes, les minutes de tout un greffe, et vous aurez grand-peine à trouver une ou deux désignations d'enfants de père et mère inconnus.

Que deviennent donc ces petits êtres?

On est en droit de le savoir; s'ils meurent tous, c'est sans doute qu'il y a quelque chose de défectueux quelque part.

Nous applaudissons au projet de loi de M. Augé, et lui conseillerons simplement de le compléter.

La ville de Montréal vient de songer à créer un fonds de bienfaisance pour remplacer les aumônes données chaque matin par le maire.

Beaucoup de gens veulent aussi s'enquérir de la façon dont sont administrées les institutions de charité.

Pourquoi ne pas créer de suite une Assistance Publique, sur le plan qui opère parfaitement à Paris, où tout le contrôle de ce qui tient à la bienfaisance, à la charité et aux hôpitaux se trouve concentré sous une seule administration dépendant de la Cité, et par suite à l'abri des tourmentes gouvernementales et des prédominances religieuses ou locales.

Nous donnerons dans un prochain numéro une idée du fonctionnement de l'Assistance Publique en France.